

Une aide est offerte par le biais de 5 mécanismes:

- l'étude préliminaire d'un projet d'équipement (jusqu'à 350 000\$);
- l'étude détaillée d'un projet d'équipement (jusqu'à 500 000\$);
- le soutien d'un projet d'équipement (jusqu'à 500 000\$);
- la rénovation d'une installation industrielle (jusqu'à 500 000\$); et
- la planification et le développement industriels (jusqu'à 500 000\$).

Activités spécialisées

Les programmes liés à des activités spécialisées appuient d'autres initiatives qui pourraient avoir un important impact développemental et économique sur des pays en développement. Ce sont:

- le Programme Canada-Chine de soutien de la coopération technologique;
- les séminaires;
- les missions;
- les expositions sur le transfert de technologie;
- les instituts de formation spécialisée;
- le Fonds d'affectation spéciale de l'ACDI au sein de la Société financière internationale (SFI);
- le Bureau de promotion du commerce Canada; et
- le Fonds canadien d'initiatives locales.

Admissibilité

Les entités suivantes peuvent bénéficier d'un financement par le biais du Programme INC:

- les entreprises du secteur privé et les organisations du secteur public du Canada qui sont directement assujetties à l'impôt fédéral ou provincial sur le revenu des sociétés ou qui sont essentiellement exploitées comme des sociétés privées (leurs fonds proviennent davantage d'activités professionnelles que de subventions gouvernementales);
- les associations et groupements privés canadiens composés de membres qui paient des droits d'adhésion et qui sont assujettis à l'impôt (fédéral ou provincial) sur le revenu des sociétés);